

Contrevenant	Domicile	Infraction	Date de la sentence et amende	Juge
Wayne R. Bobbit	Sept-Îles	Possession de 5 homards inférieurs à la taille permise de 82 mm.	5 février 2008 500 \$	Louise Gallant
		Dérogation aux conditions de permis pour la pêche à la morue pour la saison 2006, en dépassant le quota hebdomadaire de 1071 lb.	5 février 2008 500 \$ + une amende de 357,75 \$ pour la morue en trop.	Louise Gallant
Donny Morency	Kégaska	Avoir pêché le hareng sans permis.	5 février 2008 750 \$	Louise Gallant
Charlie Roberts	Harrington Harbour	Dérogation aux conditions de permis pour la pêche à la morue pour la saison 2006, en dépassant le quota hebdomadaire de 954 lb.	13 février 2008 750 \$ + une amende de 250 \$ pour la morue en trop.	Nathalie Aubry
Michel Marcoux	Tête-à-la-Baleine	Dérogation aux conditions de permis de chasse au phoque pour la saison 2006 en ayant en sa possession une arme à feu non autorisée pour la chasse.	14 février 2008 500 \$	Nathalie Aubry
Robert Lebel	Port-Cartier	Avoir pêché le crabe des neiges sans permis.	15 février 2008 6 500 \$ + une amende de 277 \$ équivalent au	Louise Gallant

			produit de la pêche.	
--	--	--	-------------------------	--